

Fiche synthèse -6



La recherche d'une zone favorable au développement éolien

La recherche d'une zone favorable est réalisée à partir de nombreux critères qui une fois réunis permettent d'assurer ou non la faisabilité du projet.



→ **des critères techniques et urbains** : les distances aux habitations, aux routes départementales, les servitudes aéronautiques, les réseaux électriques et de télécommunication, les documents d'urbanisme.

Une vérification de l'absence de contraintes réglementaires est effectuée auprès des services gestionnaires (Aviation Civile et Militaire, Conseil Départemental, Communauté de communes, exploitants de réseau...).

→ **des critères écologiques** : les aires de protection et d'inventaires naturelles (Sites Natura 2000, ZNIEFF 1 et 2, réserves naturelles nationales...) sont recensées et exclues des zones favorables à l'éolien de façon à éviter en amont les secteurs sensibles pour leur biodiversité.

→ **des critères paysagers**: les éléments patrimoniaux (monuments historiques, sites inscrits et classés, Sites Patrimoniaux Remarquables) sont recensés et exclus des zones favorables.



L'éloignement avec les habitations est également un critère important dans le choix d'une zone potentielle.